

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1864**

Palissade

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80796](#)

châteaux à leurs résidences urbaines, et le nom de palais resta aux bâtiments occupés par les parlements.

**PALIER**, s. m. Repos ménagé entre les volées d'un escalier (voy. ESCALIER).

**PALISSADE**, s. f. *Palis, Plaséis, Pel, Peus, Picois.* Enceinte formée de pieux fichés en terre et aiguiseés à leur partie supérieure.

Beaucoup de bourgades, de villages et d'habitations rurales, manoirs, granges, etc., n'étaient, pendant le moyen âge, fermés que de palissades. Les dépendances des châteaux, basses-cours, jardins, garennes, n'avaient souvent d'autre défense qu'une palissade avec haie vive.

« Là où li Griu recuevrent de plaseis  
« Fu mult fors li estors et durs li fereis <sup>1</sup> ;

.....  
« Ne l'puet garir castiaus, tant soit clos de palis,  
« Fossés, ne murs entor, dognons, ne plaseis <sup>2</sup>. »

Il était d'usage aussi de planter des palissades au pied des remparts des villes, de manière à laisser entre la muraille et l'enceinte de pieux un espace servant de chemin de ronde, de *lice*, ainsi qu'alors on appelait ces espaces. C'était un moyen d'empêcher les assaillants de saper le pied des remparts, lorsqu'il n'y avait pas de fossés, de prolonger la défense, et de permettre aux assiégés de faire des sorties. Lorsqu'une troupe investissait un château ou une ville fortifiée, il y avait d'abord de furieux combats livrés pour s'emparer des palissades et des lices, afin de pouvoir attacher les mineurs aux murs, ou faire approcher les galeries et tours roulantes.

« Aportez moi cet pel dont cel chastel est clos ;  
« Com ainz l'arez tolli, ainz sarez à repos <sup>3</sup>. »

.....  
« Li Dus a Herloin mult bien asseuré,  
« Monstroil a bien clos, enforchié è fermé.  
« De pel à hérichon, de mur è de fossé <sup>4</sup>. »  
.....  
« N'i poent pel ne mur remeindre <sup>5</sup>. »

Ces ouvrages de bois autour des places avaient souvent une grande importance ; ils formaient de véritables barbacanes, ou défendaient de

<sup>1</sup> *Li Romans d'Alexandre : Combat de Perdicas et d'Akin.* Édit. de Stuttgart, 1846, p. 140.

<sup>2</sup> *Ibid. : Message à Darius*, p. 251.

<sup>3</sup> *Le Roman de Rou*, vers 2600.

<sup>4</sup> *Ibid.*, vers 2628.

<sup>5</sup> *Ibid.*, vers 7352.

longues caponnières. Les assiégés faisaient du mieux qu'ils pouvaient pour les conserver, car ces palissades forçaient les assaillants à étendre leur contrevallation, permettaient l'entrée des secours et des provisions, et rendaient la défense du haut des remparts plus efficace en ce qu'elle découvrait un champ plus étendu. (Voy. ARCHITECTURE MILITAIRE, SIÉGE.)

PAN DE BOIS, s. m. Ouvrage de charpenterie, composé de sablières hautes et basses, de poteaux, de décharges et de tournisses, formant de véritables murs de bois, soit sur la face des habitations, soit dans les intérieurs, et servant alors de murs de refend. Aujourd'hui, en France, il est interdit de placer des pans de bois sur la voie publique, dans les grandes villes, afin d'éviter la communication du feu d'un côté d'une rue à l'autre. Par la même raison, il n'est pas permis d'élever des murs mitoyens en pans de bois. Mais jusqu'au dernier siècle, l'usage des pans de bois, dans les villes du Nord particulièrement, était très fréquent. L'article MAISON signale un certain nombre d'habitations dont les murs de face sont en tout ou partie des pans de bois très heureusement combinés. Ce moyen avait l'avantage de permettre des superpositions d'étages en encorbellement, afin de laisser un passage assez large sur la voie publique et de gagner de la place dans les étages supérieurs. Il était économique et sain, car, à épaisseur égale, un pan de bois garantit mieux les habitants d'une maison des variations de la température extérieure qu'un mur de brique ou de pierre. Il n'est pas de construction à la fois plus solide, plus durable et plus légère. Aussi emploie-t-on encore habituellement les pans de bois dans les intérieurs des cours, seulement, au lieu de les laisser apparents, comme cela se pratiquait toujours pendant le moyen âge, on les couvre d'un enduit, qui ne tarde guère à échauffer les bois et à les pourrir; mais on *simule* ainsi une construction de pierre ou tout au moins de moellon enduit.

On ne saurait donner le nom de pan de bois aux empilages horizontaux de troncs d'arbres équarris; cette sorte de structure n'appartient pas à l'art du charpentier; on ne la voit employée que chez certains peuples, et jamais elle ne fut admise sur le territoire de la France, à dater de l'époque gallo-romaine. Les Gaulois, au dire de César, élevaient quelques constructions, notamment des murs de défense, au moyen de longrines de bois alternées avec des pierres et des traverses; mais il ne paraît pas que cette méthode ait été employée pendant le moyen âge, et elle n'a aucun rapport avec ce que nous appelons un pan de bois.

Le pan de bois, par la combinaison de ses assemblages, exige en effet des connaissances étendues déjà de l'art du charpentier, et ne se rencontre que chez les populations qui ont longtemps pratiqué cet art difficile. Les Romains étaient d'habiles charpentiers, et savaient en peu de temps éléver des ouvrages de bois d'une grande importance. Employant des bois courts comme plus maniables, ils les assemblaient solidement,